

La ville veut réquisitionner cet immeuble vide

« J'ai décidé de faire quelque chose que je n'ai jamais fait : réquisitionner un immeuble ». Christian Cambon, sénateur-maire (UMP) de Saint-Maurice vient d'entamer une procédure de réquisition d'un immeuble situé au 74, rue du Maréchal-Leclerc, dont les travaux ont été abandonnés depuis plus de cinq ans. Le propriétaire, une société financière du Luxembourg, ne donne plus signe de vie depuis ce temps-là, alors qu'il avait démarré les travaux et qu'il payait toujours les impôts.

700 demandes de logements sociaux

« Cela fait trois ans que je bataille seul, j'ai tenté de joindre la société et rien. J'ai épuisé toutes les phases de procédures, je n'ai donc plus le choix », insiste l'élu qui reste opposé au système d'expropriation. L'immeuble concerné pourrait abriter une dizaine de logements sociaux venant s'ajouter au 23 % que possède déjà la commune. « Je n'admets pas que dans ma ville on laisse des immeubles se dégrader et encore moins qu'on les laisse vides. J'ai 700 demandeurs de logements sociaux, c'est un scandale », lâche Christian Cambon.

La société avait 48 heures pour se manifester auprès de la préfecture mais elle ne l'a pas fait. La préfecture va donc transmettre le dossier au tribunal de grande ins-



Saint-Maurice, 74, rue du Maréchal-Leclerc. Le propriétaire de cet immeuble est une société du Luxembourg. Cela fait cinq ans qu'elle doit y faire des travaux. (LP/ML.)

tance de Créteil qui statuera sur le déclenchement de la procédure. Après, différents bailleurs sociaux seront consultés pour savoir lequel poursuivra les travaux.

Dans la plupart des cas de réquisition et face à la pression de l'État, pourtant, les propriétaires se remobilisent et remettent le bien en location. En effet, 75 % des appartements ciblés en Ile-de-France par la campagne de réquisition des logements vacants lan-

cée par Cécile Dufлот en septembre 2012 ont été remis sur le marché de l'immobilier ou sont sur le point de l'être, ce qui représente 3 784 logements.

Dans le Val-de-Marne, depuis fin 2012, près de quarante adresses d'appartements vacants ont été identifiées par les services fiscaux de l'État. L'adresse du 74, rue du Maréchal Leclerc ne faisait pas partie de cette liste.

MARJORIE LENHARDT